

Conseil Municipal du 17 Janvier 2001



Location Containers

Le contrat de location des containers expirant le 31 Janvier 2001, un autre contrat prendra effet avec PLASTIC OMNIUM d'Amboise, au 1^{er} Février, pour une durée de 7 ans. Il s'agit donc de la location et de la maintenance du parc actuel, soit environ 225m³ au prix de 180^F H.T. le m³.



Termites

Vu la demande du Préfet, concernant les communes susceptibles d'être classées en zone exposée aux termites et autres insectes xylophages, le Conseil Municipal confirme le périmètre du secteur infesté par les termites sur le territoire de la Commune, à savoir :

- Rue des Tanneries.
- Rue Général du Verger.
- Rue et Impasse du Commerce.
- Rue de Beauvois.
- Place de la Mairie.
- Chemin des Vallées (jusqu'au ruisseau).
- Rue Henri Régnier (secteur ancienne gare).
- Rue Nationale (secteur anciennement l'Hermitage).

Le Conseil Municipal demande, par ailleurs, au Préfet de prendre un arrêté préfectoral en vue de délimiter les secteurs infestés par les termites sur le territoire de la Commune.

Cet arrêté permettra :

- de prescrire au niveau local, des mesures destinées à lutter contre ce fléau, notamment en matière de traitement de matériaux et de démolition,
- d'imposer aux vendeurs de bâtiments de produire un certificat relatif à l'état parasitaire de l'immeuble.



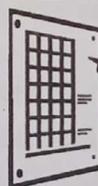
Plantation de haies

Dans le cadre de la plantation de haies sur le territoire de la Commune, une convention de prestation va être signée avec la Chambre d'Agriculture, pour un montant de 4^F H.T. le mètre linéaire.

Ecole André Moine

Pour des raisons de sécurité, le Conseil Municipal a accepté des devis relatifs à des barrières devant l'école André Moine, à savoir :

- 24 470^F T.T.C. pour la fourniture de 12 barrières (BOULESTREAU).
- 22 657^F T.T.C. pour la pose des barrières et le marquage au sol (LESSOURD).



Ecole Henri Régnier

Les travaux, concernant la restructuration de l'Ecole Henri Régnier, ont débuté le 15 Janvier pour une durée d'environ 4 mois.



Site « ex Sedicob »

Un devis de la SARL M.R. OUEST de Lézigné, concernant le **démontage de la grue** installée sur le site « ex Sedicob » au Centre-Bourg, a été accepté pour un montant de 55 310^F T.T.C.